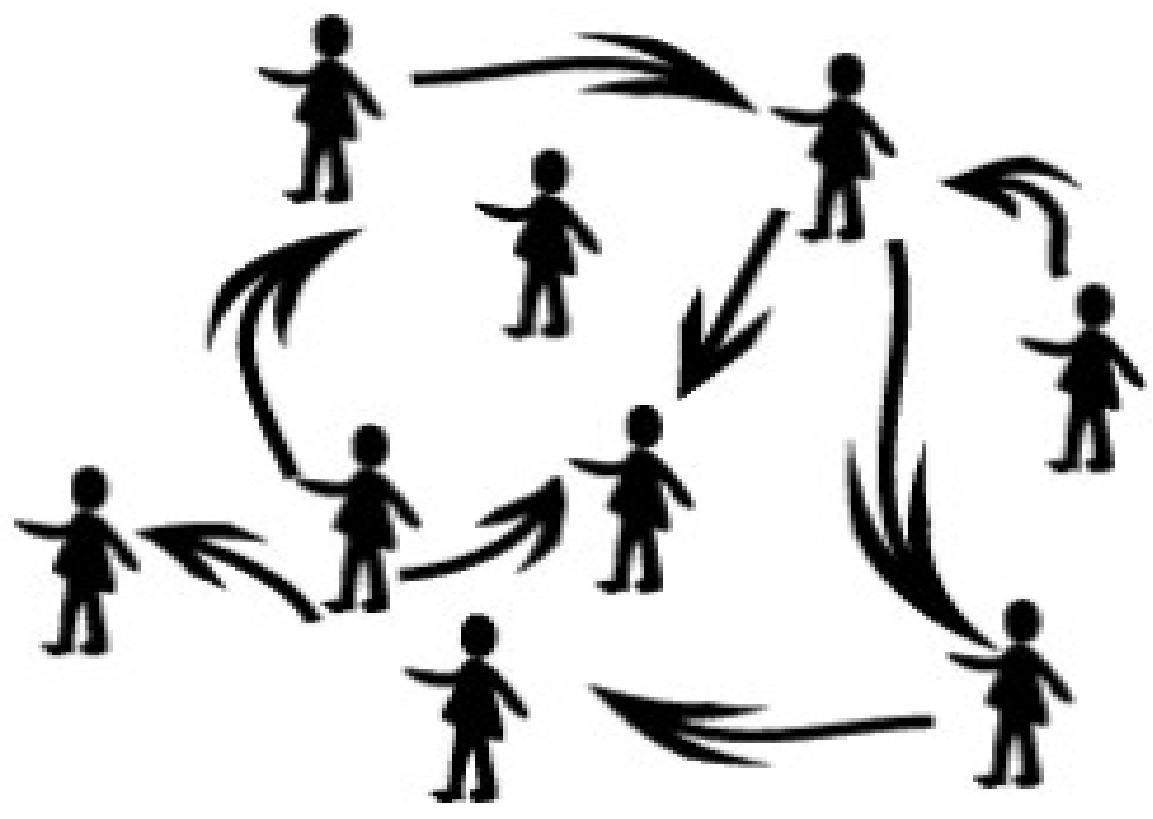


# La liste de discussion professionnelle, une communauté de pratique instrument de circulation des savoirs ?

Florence THIAULT, [florence.thiault@univ-rennes2.fr](mailto:florence.thiault@univ-rennes2.fr)

Laboratoire CERSIC, Université Rennes 2 / Laboratoire GERICO, Université Lille 3



## CONTEXTE

Depuis ces quinze dernières années (1989-2007) la profession de documentaliste d'établissement du second degré en France ne cesse de se modifier à la fois dans ses missions et dans ses pratiques. Nous souhaitons approcher cette diversité à travers les échanges de questions sur une liste de discussion professionnelle.

Nous avons choisi d'étudier une communauté asynchrone médiatisée à partir de ces archives. Nous avons retenu une liste nationale spécifique au milieu de la documentation scolaire (Cdidoc). Cette liste sur la documentation scolaire et internet dans l'établissement scolaire a été créée en 1996. Les archives de la liste existe depuis l'ouverture et constitue un gisement de données d'environ 30000 enregistrements (décembre 2006).

Nous avons interrogé les archives de la liste sur le thème du contrôle de l'utilisation d'internet au CDI (centre de documentation et d'information), avec la requête "charte internet".

## METHODOLOGIE

Quelles sont les spécificités d'une communication médiatisée par un dispositif sociotechnique ?

Les messages d'une liste de discussion sur Internet sont issus de « machines à communiquer » qui organisent l'espace de la communication en tant que médias, en instituant la dimension symbolique des messages et la dimension sociale de l'échange. Dans les « médias informatisés », la façon dont circulent les formes écrites participe de la médiation sociale des savoirs. L'organisation de l'espace de communication qu'ils mettent en scène passe par l'écriture (l'écrit d'écran) et le texte (l'écrit de réseaux). L'ordinateur peut alors être considéré comme une " machine textuelle " qui relève tout à la fois du technique, du sémiotique et de la pratique sociale, des usages. (Souhier, E. 1996).

### La signature des messages et la netiquette :

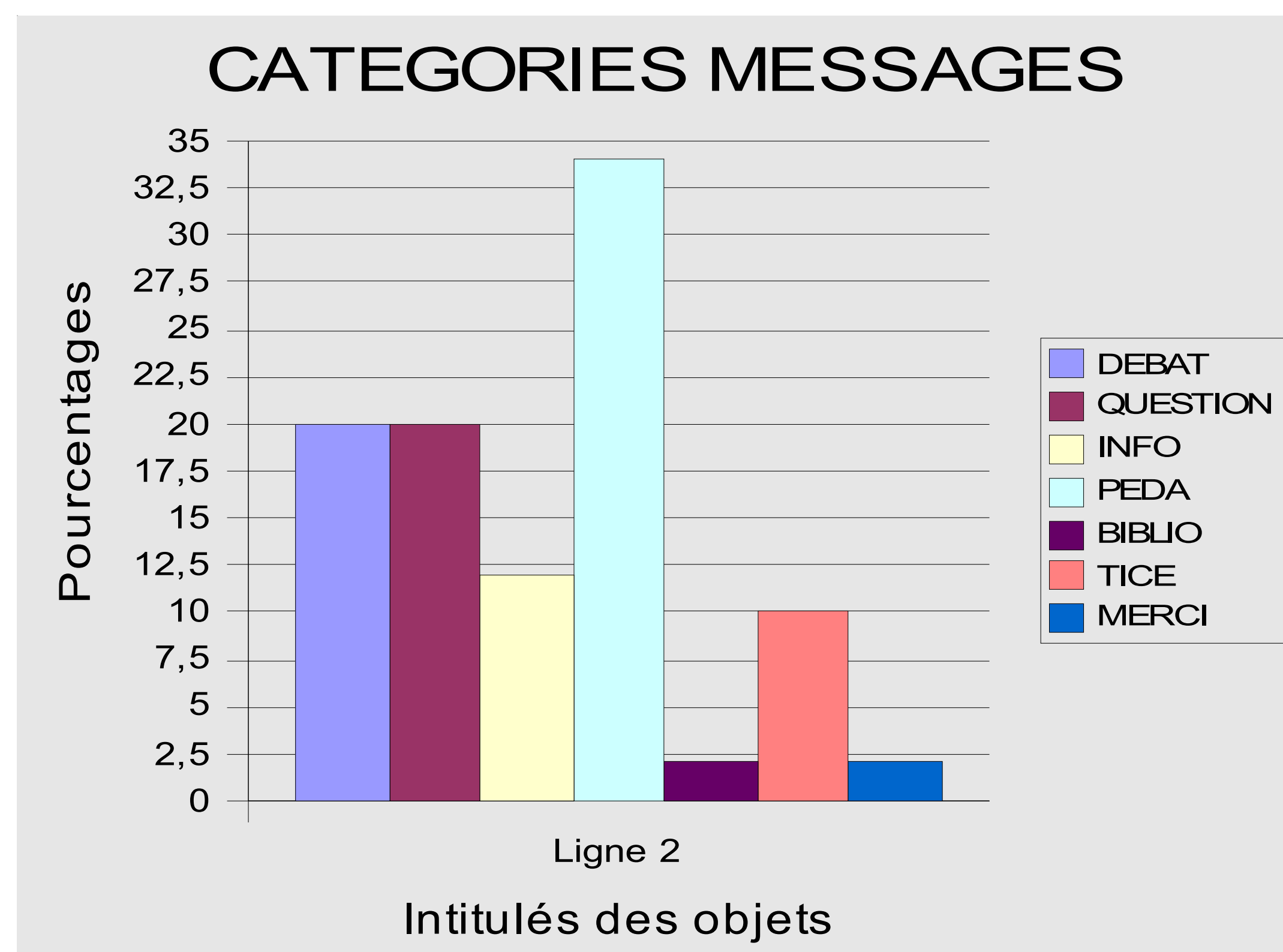
La majorité des intervenants du corpus étudié signent leurs messages avec leur nom de famille. « L'acte de signer implique un processus d'auto-attribution de ses actes, un désir de pouvoir en répondre, qui est fondateur de la notion de sujet linguistique, lui-même fondateur du sujet social (Ricoeur, 1990) ». Une forme de netiquette est de règle sur cette liste, les émetteurs s'identifient et les formules de politesse courantes sont présentes. Pour Marcoccia, « la communication inter-individuelle via l'internet met au premier plan la question du respect des règles de savoir-vivre, de savoir-communiquer »

### Ecrits de travail

Les rédacteurs des messages écrivent majoritairement pendant leur temps de travail. Pouvons nous considérer les courriers électroniques comme des écrits de travail (B. Fraenkel, 2001) ? Dans notre étude, les messages sont écrits sur le lieu de travail pour évoquer des questions professionnelles mais ce ne sont pas des écrits de l'action comme produits de l'activité. Beaucoup de messages ne peuvent être interprétés sans le recours à des éléments situationnels de contexte et de situation lorsque l'émetteur écrit un commentaire sur un établissement donné.

## RESULTATS :

Sur 59 messages de 2000 à 2006 étudiés avec l'occurrence « charte internet » dans le corps ou l'objet du message nous trouvons les catégories d'objets suivantes :



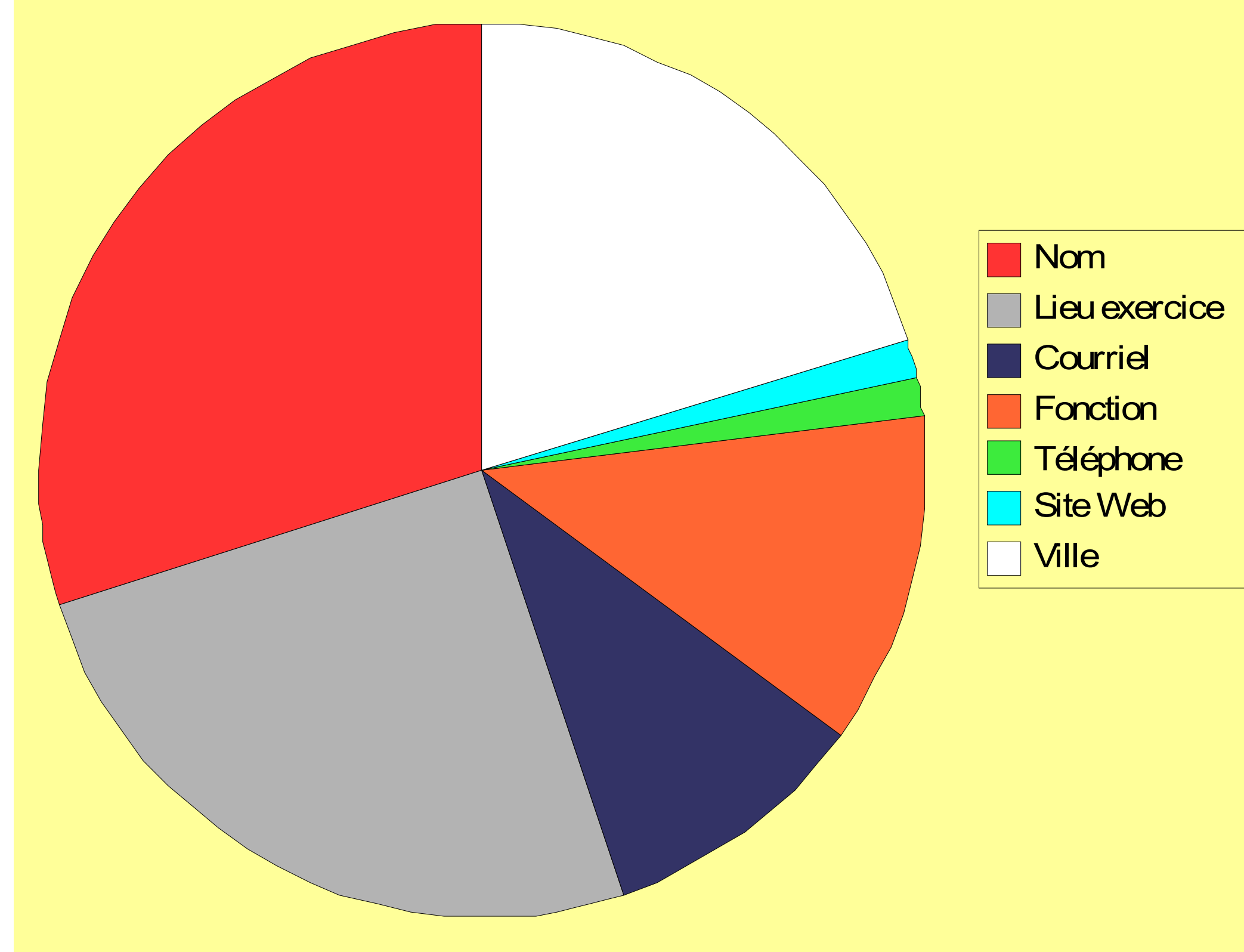
## COMMENTAIRES

Les équipes d'établissement scolaire se sont appuyées sur le modèle de la charte type d'utilisation d'internet présenté par le Ministère de l'éducation nationale sur le site EDUCNET. Les acteurs se sont conformés aux orientations du texte du bulletin officiel du 26 février 2004 sur « l'usage de l'internet dans le cadre pédagogique et protection des mineurs » qui indique que chaque établissement devra établir une charte et l'annexer au règlement intérieur. Elle devra être signée par les élèves et les parents pour les élèves mineurs.

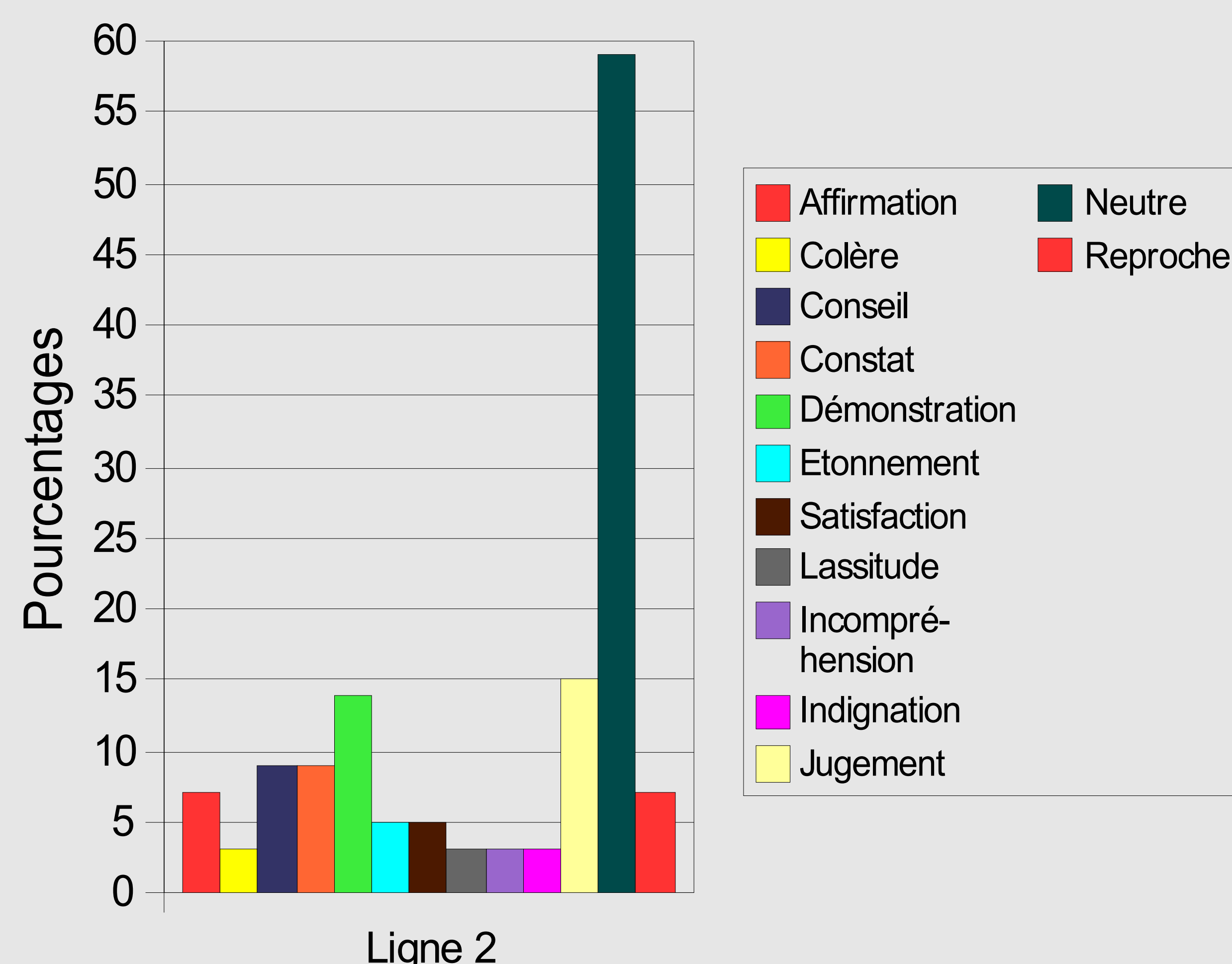
Les contenus portent sur le respect de la législation, la description des services proposés, la définition et droits de l'utilisateur, les engagements de l'établissement, les engagements de l'utilisateur (préservation de l'intégrité des services), les dispositions pour non respect du contenu de la charte.

La participation des élèves à la rédaction de la charte est privilégiée. L'autorisation de l'usage des mails personnels au CDI fait débat au sein de la liste avec des choix divergents selon les établissements. Beaucoup de messages traitent de la question des filtres internet malgré la mise en place institutionnelle d'une liste noire par Toulouse 1.

## ELEMENTS DE SIGNATURE



## TON DES MESSAGES



Critères stylistiques et rhétoriques



Les messages sont classés par le modérateur selon les rubriques suivantes :

- BIBLIO : pour références bibliographiques, site web ...
- DEBAT : pour les questions plus polémiques
- DOCAD : pour les questions de documentation administrative
- EMPLOI : pour les offres et demandes concernant des postes
- INFO : pour information
- MANIF : pour signaler les manifestations
- PEDA : pour la pédagogie
- QUEST : pour les questions
- TECHDOC : pour les techniques documentaires
- TICE : NOM du logiciel
- MERCI : pour les remerciements

La liste Cdidoc, ouverte en novembre 1996 à l'initiative du CRDP de Bretagne et du rectorat de l'académie de Rennes, a été intégrée en 2000 au site Savoirs CDI créé en 1999. (<http://savoirscdi.cndp.fr>)